

Une capacité d'accueil limitée



La zone 1AUY est séparée en deux parties. Des emplacements réservés sont destinés à améliorer sa desserte routière.

La partie sud se trouve presque entièrement incluse dans le périmètre de protection généré par l'activité agritouristique. Il s'agit en effet d'une activité de chiens de traîneaux. Le chenil qui se trouve au sud est relègue des installations classées pour la protection de l'environnement ICPE. Le périmètre limitera les possibilités d'implantation d'activités. Seules seront autorisées les locaux (en simplifiant de manière caricaturale) « ne nécessitant pas de présence permanente ».

Dans le cadre des études nécessaires à la révision du PLU la commune a été passée en revue et plusieurs sites ont été étudiés afin de dégager une capacité d'accueil économique plus importante que ce que propose le site de Chaudezembre.

Chaque site étudié possédait des caractéristiques rédhibitoires

- Enjeux environnementaux trop forts ou terres agricoles de qualité
- Absence de réseaux
- Eloignement des routes principales
- Discontinuité de l'urbanisation

Seul Chaudezembre est à ce jour à même d'accueillir des entreprises dans d'assez bonnes conditions. C'est un site déjà urbanisé où est implantée la plus grosse entreprise de la commune, il est logique que le développement se poursuive sur ce site, en continuité de l'existant.